



Conflans-sainte-honorine, vendredi 13 février 2026

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2026/00897**Cloture par l'avis n° FR/2026/01492**

Pris en application :

**Crue (débit mesuré à la station Vigicrués
de Vernon supérieur à 900 m3/s)****SEINE A L'AVAL DE PARIS
QUAI GRIMOULT PK 173.750 - PK 173.900****Une interdiction de stationner (à couple) (Bateaux d'activité
à quais - dans les deux sens, Bateaux promenades - dans
les deux sens, Bateaux restauration - dans les deux sens,
Bateaux-hôtels - dans les deux sens)****- du 13/02/2026 à 05:00 au 07/03/2026 à 11:00**

- o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 173.750 (quai Grimoult) et pk 173.900 (quai Grimoult)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers et bateliers de la voie d'eau sont informés que le débit mesuré à la station Vigicrués de Vernon dépasse 900 m3/s.

Par conséquent et conformément au RPP Seine-Yonne, le stationnement à couple des bateaux à passagers est interdit au quai Grimoult du PK 173.750 au 173.900.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Bertrand FEVRE